



La Fête au Village



Creuzier
en fête!

Bulletin Municipal 2018 - n°2



RETOUR EN IMAGES



Cérémonie du 8 mai



Marché des producteurs

Place des Guinards - 2^e dimanche de chaque mois



Réunion de quartier - Place des Guinards - 8 avril 2018



Journée de l'environnement - 18 mars 2018

Sommaire

Vie Communale

- Cérémonie de fin de primaire	2
- Repas des aînés	2
- Réunion de quartiers	2
- Récompense Titre de Champion	2
- Vœux du maire	2
- Creuzier en Fête !	3
- Liste Electorale	3
- Recensement	3
- Voisins vigilants et solidaires	3
- Marché des Producteurs de Pays	4
- Téléthon et Marché de Noël	4
- Marché mensuel	4
- Environnement	5
- Creuzier en Livres	6
- Réception des nouveaux arrivants	6
- Gazpar, le compteur communicant gaz	7
- Fête des voisins	7
- Exposition de Marqueterie de Cuir	8
- Travaux et Finances	9 à 15

Enfance

- Ecole Maternelle	16
- Ecole Elementaire	17
- Accueil de Loisirs	17
- Relais des Assistantes Maternelles (RAM)	17
- Halte Garderie	18

Vie Associative

- Comité des œuvres sociales (COS)	19
- AVAIA	19
- Club Rencontres et Amitié	19
- Comité des Fêtes	20
- Amicale Pétanque Rhue	21
- Loisirs et Décoration	21
- Zygom'Art	21
- GICV	22
- Les AMIS des ARBRES et de la NATURE	23
- Sports et Loisirs pour tous	23
- Tennis Club Creuziérais	24
- CATM	25
- Immerso Senso	25
- Creuzier Country Club	26
- Créa Couture De Fil en Aiguille	26
- UCCV	26
- Manu Evasion	23

Infos Diverses

- Informations diverses	27
- Manifestations	28
- Etat Civil	29

LE MOT DU MAIRE

Dans le cadre de l'embellissement de la rue de Vichy, artère principale de notre commune, la 1ère phase des lourds travaux d'enfouissement de réseaux vient de se terminer, au grand soulagement de tous. Leur durée excessive a été due, non seulement à la longueur de la rue et à la complexité du chantier mais aussi au calendrier et à de nombreux concessionnaires qui ont dû se succéder. Le Sivom était dans l'obligation de changer la colonne d'eau principale et plus de 75 branchements de particuliers à cause de la vétusté de l'infrastructure des conduites. Vichy Communauté a installé un réseau séparatif, eaux pluviales/eaux usées, pour réduire les arrivées d'eau à la station d'épuration et, enfin, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier a enfoui toutes les lignes aériennes. Mais j'ai maintenant le plaisir de vous annoncer que les travaux d'embellissement et de sécurisation de la rue de Vichy ont commencé depuis quelques jours, pour se terminer mi-décembre de cette année. Une circulation en alternance sera mise en place permettant autant que possible la fluidité des véhicules.

En ce qui concerne la vie scolaire, après plusieurs réunions avec le corps enseignant et les parents d'élèves, le Conseil Municipal a voté, lors de sa séance du 30 janvier dernier, le maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé limite grandement les possibilités d'utilisation de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides,...) pour l'entretien des espaces verts des collectivités. Nous avons dû mettre en place une méthode alternative qui consiste à brûler les herbes avec un chalumeau. La lenteur de cette technique et les conditions climatiques actuelles, nous obligent à faire appel à votre compréhension et à demander que chacun entretienne, autant que possible, son trottoir.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement avec la chambre d'agriculture pour organiser un grand marché de producteurs de pays sur le parvis de l'église. La date retenue est le 24 août.

Dans le registre budgétaire, cette année encore, les aides de l'Etat sont en baisse (- 38 000€), mais une gestion plus serrée de nos dépenses de fonctionnement nous permet, une fois de plus, de les compenser et de maintenir les taux des impôts locaux les plus bas de l'agglomération.

Notre mission quotidienne est de veiller à ce que notre commune soit un lieu agréable à vivre. Mais comme le disait Richard Wagner, « La joie n'est pas dans les choses, elle est en nous ».

Alors je souhaite qu'au-delà des plaisirs matériels que nous nous efforçons de mettre en place pour vous, votre vrai plaisir soit celui de partager cet espace entre Creuziérais, que nous soyons unis dans la joie de partager notre commune et les satisfactions qu'elle peut nous procurer.

Le Maire,
Christian BERTIN

CÉRÉMONIE DE FIN DE PRIMAIRE

Les élèves de CM2 qui ont terminé leur scolarité à Creuzier-le-Vieux et qui entreront en 6ème, sont invités avec leurs parents le **VENDREDI 14 SEPTEMBRE** à 19 heures à la mairie pour recevoir le diplôme de fin de primaire. Les enfants concernés recevront une invitation.



REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas organisé par la municipalité et le CCAS se tiendra le **DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2018 à 12h** à la salle des fêtes.

Les invitations seront envoyées courant octobre aux personnes âgées de 70 ans et plus, habitant notre commune, ou résidant en Maison de Retraite.

RÉUNION DE QUARTIERS

Christian BERTIN, maire, les adjoints et les conseillers municipaux de Creuzier-le-Vieux viendront rencontrer, dialoguer et être à l'écoute des habitants des rues des Fleurs, des Pins, des Camélias, des Jonquilles, des Pinacles, Hameau des Fleurs et rues avoisinantes le **samedi 8 septembre 2018 de 10h à 12h**

Lieu de la rencontre : face au 42 r des Fleurs



RÉCOMPENSE TITRE DE CHAMPION

La commission Vie Associative récompense en individuel ou en équipe les champions de toutes disciplines.

Les conditions : habiter la commune ou faire partie d'une association de Creuzier-le-Vieux.

Si vous avez obtenu un titre cette année, merci de vous faire connaître à la mairie de Creuzier-le-Vieux **avant le 26/10/2018**.

Les lauréats seront félicités le **VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018 à 19 heures en mairie**.

Nouveauté : les Creuziérois qui ont reçu en 2017 et 2018 un prix, un titre dans d'autres domaines (littéraire, culturel, artistique, peinture...) seront aussi récompensés. **Faites-vous connaître à la mairie !**



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie se tiendra le **VENDREDI 11 JANVIER 2019 à 19h00** à la salle des fêtes. Tous les Creuziérois sont invités.

CREUZIER EN FÊTE !

La commission Vie Associative avec l'aide des associations de Creuzier-le-Vieux ont organisé "CREUZIER EN FÊTE" le dimanche 17 juin 2018.

Cette journée festive avec de nouvelles animations encore cette année fut un grand succès !

Les Lauréats de la dictée (noté sur 30 points) :



1^e : Théa Roche
avec aucune faute d'orthographe



2^e : Equipe « les Bonbons »

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification à la mairie avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin.

Il suffit de se munir d'une **pièce d'identité en cours de validité** (CNI ou passeport) et d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture EDF, GDF, loyer, téléphone fixe, avis d'imposition sur le revenu...).

L'inscription est possible toute l'année mais elle ne prend effet qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après révision annuelle des listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué la procédure du recensement militaire. Cependant, ils doivent justifier de leur domicile sur la commune.



Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est

mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire ...).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

C'est également après le recensement que vous recevrez une convocation pour la journée défense et citoyenneté. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes le **13 septembre 2018 à 19 heures** en présence de M. le Maire, du commandant de police et du Major Boyer de Vichy.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

La municipalité organise en partenariat avec la Chambre d'Agriculture un Marché des Producteurs de Pays (MPP) le **vendredi 24 août à partir de 18 heures sur le parvis de l'Église.**

Le principe de ce marché est un lieu de vente organisé, réservé aux agriculteurs et aux artisans locaux, qui proposent directement leurs produits aux consommateurs.

Les visiteurs font leur marché et achètent les produits qu'ils souhaitent consommer sur place, s'installent et mangent.

Pour passer une agréable fin de journée, le groupe « Swing 03 » assurera une animation musicale. En cas de mauvais temps, le marché sera déplacé à la salle des fêtes au complexe Jean-Claude Tuloup.



TÉLÉTHON ET MARCHÉ DE NOËL



NOUVEAU !!

Le téléthon, le marché de Noël et le marché des producteurs auront lieu en même temps et au même endroit les 7,8 et 9 décembre 2018 au complexe Jean-Claude Tuloup

LE TÉLÉTHON

Les 7 et 8 décembre 2018 au complexe Jean-Claude Tuloup.

Vous pouvez d'ores et déjà noter que la chorale Crescendo tiendra son **traditionnel concert** le vendredi 7 décembre 2018 à 20 heures à la salle des fêtes.

Le samedi 8 décembre des **activités diverses** seront proposées par les associations au profit du téléthon et le comité des fêtes terminera cette journée par une **soirée tartiflette**.

LE MARCHÉ DE NOËL & MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Le samedi 8 et le dimanche 9 décembre 2018 les exposants du marché de Noël vous attendront dans des chalets et barnums ou dans le Mille-Clubs.

Quant au marché des producteurs, il se tiendra le **dimanche 9 décembre de 9h à 13h** au complexe Jean-Claude TULOUP devant la salle des fêtes.



MARCHÉ MENSUEL



Les producteurs locaux vous attendent le **2ème dimanche** de chaque mois sur la place des Guinards de 9h à 13h.

ENVIRONNEMENT

Lutte contre l'ambroisie

Les propriétaires, ou occupants sont tenus de :

- prévenir les pousses de plants d'ambroisie
- détruire les plants d'ambroisie déjà développés.

En cas de défaillance des propriétaires ou occupants, le maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés.

(Arrêté préfectoral 2391/15)

Horaires de tonte

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h
INTERDIT L'APRES-MIDI

Lutte contre les chardons

La mairie rappelle que la destruction du chardon des champs et du chardon lancéolé est obligatoire sur le territoire de la commune de Creuzier-le-Vieux.

(Arrêté préfectoral 1055/2018)

Faute de destruction par le propriétaire ou les occupants, le maire peut faire procéder, à leurs frais, à cette intervention par le garde champêtre, les services municipaux, ou un prestataire de service. Le coût des travaux est recouvert par la commune.

Brûlage des déchets verts

Circulaire du 18/11/11 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Déchets des ménages et déchets municipaux

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Il convient de préciser que, en application de **l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement** établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Celui-ci prévoit toutefois la possibilité de déroger à cette règle par le préfet, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST). Chaque département dispose de son propre règlement sanitaire, applicable de plein droit. Ce règlement sanitaire départemental est contraignant et sa violation peut entraîner des peines d'amendes.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchèterie, ou par valorisation directe. Elles ne doivent pas les brûler.

Il convient en outre de rappeler que **l'article L. 541-21-1 du code de l'environnement** oblige les personnes qui produisent une quantité importante de biodéchets à en assurer la valorisation, à compter du 1er janvier 2012, ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage.

CREUZIER EN LIVRES

Le Comité des fêtes, le COS et la municipalité organisent la 2ème édition de Creuzier en livres les 20 et 21 octobre au complexe Jean-Claude Tuloup et sur les chemins de Creuzier-le-Vieux.

Deux auteurs à l'honneur : Simenon avec le commissaire Maigret et l'auteur de romans populaires, Albert Bonneau.

Georges SIMENON

On découvrira Simenon qui séjourna en Allier comme régisseur du domaine des De Tracy à Paray le Frésil et écrit quatre romans dont l'intrigue a lieu dans notre département.

Exposition "A la découverte de Simenon" et son séjour en Allier, conférence et projection d'un film d'une aventure du commissaire Maigret qui se déroule en Allier.



Albert BONNEAU

Présentation et dédicace par les élèves de CM1 de l'école de Creuzier, de l'ouvrage "la légende du livre" d'Albert Bonneau, qu'ils ont illustrés durant l'année scolaire 2017-2018, suivi d'une conférence sur l'œuvre d'Albert Bonneau par Odile Bonneau, sa fille.

Et une balade théâtralisée le dimanche 20 octobre avec la Cie en La sur les chemins de Creuzier en partenariat avec le COS.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, Mr le Maire, le Conseil Municipal et les responsables de différents services ont le plaisir d'accueillir les nouveaux Creuziérois installés entre le 01/09/2017 au 30/09/2018.

La rencontre est fixée le **vendredi 9 novembre 2018 à 19 heures à la mairie (salle des mariages)**. Cette réception amicale est un bon moment d'échange pour connaître la commune, les structures et les services proposés. Des invitations seront envoyées au mois d'octobre.

Si toutefois, vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

GAZPAR, LE COMPTEUR COMMUNICANT GAZ



Gazpar, le nouveau compteur communicant gaz de GRDF, est voué à **remplacer les 11 millions de compteurs de gaz traditionnels d'ici à 2022**. Son installation a débuté en 2016 dans des communes pilotes, et a été généralisée à tous les foyers au mois de mai 2016.

Ce nouveau compteur vous permet de mieux suivre et gérer votre consommation de gaz naturel au quotidien. Il arrive sur notre commune.

La question de l'exposition aux ondes électro-magnétiques a créé la polémique sur le potentiel danger que représente Gazpar, la fréquence utilisée par Gazpar pour transmettre les données au concentrateur est de 169 MHz, une fréquence proche des celles de la radio FM.

Toutes les données transmises par le compteur Gazpar sont sécurisées. Toutes les données n'appartiennent qu'au consommateur. Les libertés ne sont donc pas remises en cause par le système de fonctionnement de Gazpar et **peuvent difficilement faire l'objet d'un refus d'installation.**

Peut-on refuser l'installation Gazpar ?

L'article L322-8 du Code de l'Énergie affirme que **l'entretien et la maintenance des compteurs gaz doivent être réalisés par le gestionnaire du réseau de distribution** (en l'occurrence, GRDF). D'un point de vue purement légal, le refus d'installer Gazpar chez soi pourrait donc aboutir à une coupure gaz. Dans la réalité, un refus aboutirait plutôt à un report de l'installation d'ici à la date butoir de déploiement de Gazpar, soit 2022.

◆ LE SAVIEZ-VOUS ? ◆

Le compteur de gaz n'appartient pas au client, mais au gestionnaire du réseau de distribution.

FÊTE DES VOISINS

Quelques quartiers ont fêté la "fête des voisins" le vendredi 25 mai 2018. L'occasion de partager des plats salés, sucrés et de faire connaissance.



Rue de Laudemarière



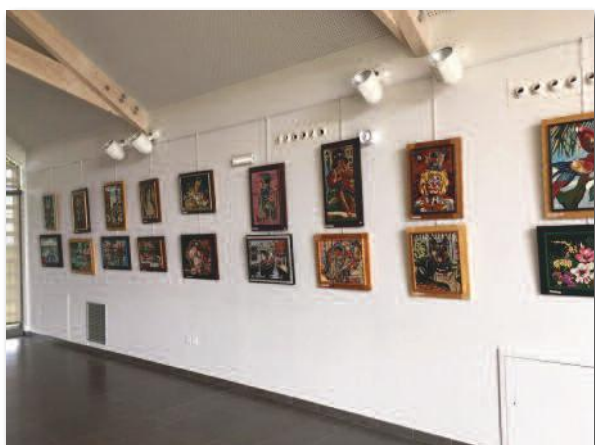
Quartier Mairie



EXPOSITION DE MARQUETERIE DE CUIR POLYCHROME

Jean-Paul LAMIRAND qui réside sur la commune a partagé sa passion en exposant ses œuvres à la mairie du 14 mai au 22 mai 2018.

Une présentation originale puisque cet artiste réalise des tableaux en utilisant des morceaux de cuir. Sa technique consiste à dessiner des sujets sur la toile puis à découper des lamelles de cuir avant de les coller. Après des heures de travail, il réalise en marqueterie de cuir polychrome : un paysage, un clown, des animaux, des portraits marins, des natures mortes...



Témoignage de Jean-Paul LAMIRAND

MARQUETERIE DE CUIR POLYCHROME ? Une technique peu ou pas encore connue !

En 1986, de par ma profession, j'étais en contact avec le milieu du CUIR, créateur de collections de chaussures et de maroquinerie. Je me trouvais donc en possession de nombreux échantillons de peausseries de coloris variés. La révélation m'est venue un jour en voyant ces coloris chatoyants et j'ai pensé que je pouvais les utiliser dans des **compositions décoratives**.

J'ai donc fait différents essais : définir le support, peaufiner mes dessins, ce qui est très important dans ce genre de **création très originale**. J'ai déterminé le type de colle à utiliser et j'en suis arrivé au résultat définitif et actuel : **une technique irréprochable** sur un support bois, un grand choix de coloris, découpe, collage et enfin finition avec un vernis incolore et inaltérable qui confèrent à mes œuvres une **authenticité indiscutable**.

Et il me fallait encore trouver un nom à cette nouvelle discipline. Je décidais, ce serait **Marqueterie de cuir polychrome** (coloris divers) car c'était techniquement proche de la marqueterie bois.

Aujourd'hui et après de nombreuses recherches, je peux affirmer que mon travail est unique dans cette utilisation de cuir.

Bien entendu au fil des années, j'ai perfectionné la technique aussi bien dans la mise en valeur de mes sujets que dans le choix des modèles très variés : je vous présente des marines, des paysages, des clowns, des oiseaux, des natures mortes, des fleurs, et toutes créations originales diverses.

En participant également à de nombreuses expositions, j'ai constaté l'intérêt et la curiosité que portait le public à mes créations ce qui m'a fait que m'encourager. Je suis heureux désormais de pouvoir vous présenter ce savoir-faire très original afin d'obtenir le seul jugement qui vaille : celui du public.

TRAVAUX ET FINANCES

Tarifs Communaux

Cantine

Repas 2.60 €

Accueil de Loisirs

En fonction du revenu brut pour les vacances scolaires et les mercredis

Garderie périscolaire 2.00 € par jour (à compter du 01/09/2018)

Relais des Assistantes Maternelles

Lieu d'échanges Gratuit

Halte-Garderie

En fonction du revenu brut

Contactez la responsable – Tél. 04 70 31 97 25

Concessions

• Cimetière	durée 15 ans	73,18 €
	durée 30 ans	146,35 €

Prix du caveau préfabriqué en fonction des tranches réalisées (voir le service cimetière)

• Columbarium	durée 15 ans	217,00 €
	durée 30 ans	289,00 €

Salles polyvalentes

Après l'établissement du calendrier des associations, la location est proposée uniquement aux Creuziérois (présenter un justificatif de domicile) – voir les conditions avec le service des salles

• Salle des Fêtes	200 € sans climatisation (caution 500 €)
	300 € avec climatisation (caution 500 €)
• Mille-Clubs	100 € (caution 300 €)
• Crépin	50 € (caution 150 €)

Taux d'imposition

• Taxe d'habitation	6,78 %
• Taxe foncier bâti	7,45 %
• Taxe foncier non bâti	30,79 %

Rénovation des voies ferrées



Pour maintenir un bon niveau de qualité de service et de confort entre les gares de Saint-Germain-des-Fossés et Vichy (ligne Paris- Clermont-Ferrand), le renouvellement des voies est nécessaire. 15 km de voies ferrées seront remis à neuf entre Saint-Germain-des-Fossés et Vichy jusqu'au 4 août 2018.

Le mode opératoire des travaux en 4 étapes :

- 1) remplacer les traverses et les rails,
- 2) retirer le ballast de la voie,
- 3) mettre la voie à niveau
- 4) répartir les contraintes du rail.

Le bon état général des voies diminuera par ailleurs les nuisances sonores pour les riverains.

Pour assurer la sécurité du chantier et des intervenants, des passages à niveau seront fermés jusqu'au 31 juillet.

À Saint-Germain-des-Fossés, le passage à niveau situé rue du village de Bourzat et le passage à niveau situé au lieu-dit « La Côte et Boutiron » seront fermés à la circulation routière et piétonne. À Creuzier-le-Vieux, le passage à niveau situé sur la route départementale 27 sera également fermé. Pour tout renseignement complémentaire, une plaquette détaillée des travaux est mise à disposition à la mairie. Vous pouvez également la télécharger sur le site internet de la commune.

Requalification de la Rue de Vichy

Travaux de mi-juin 2018 à décembre 2018

Maître d'ouvrage :



Mairie de CREUZIER LE VIEUX
37, Rue de la Mairie
03300 CREUZIER LE VIEUX
Tel : 04 70 30 93 60

Maître d'oeuvre :



Bureau d'études RÉALITÉS
42300 ROANNE
Tel : 04 77 67 83 06

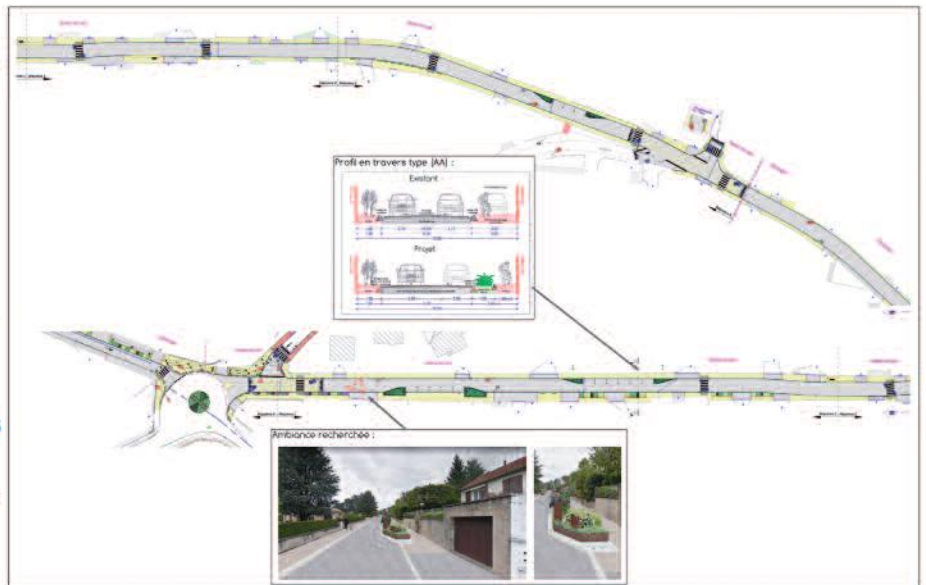


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Travaux réalisés avec le soutien financier
de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
du Conseil Départemental de l'Allier,
de Vichy Communauté
(et de la commune avec vos impôts ...)

Montant des travaux :
502 842,25 € H.T.



Lot 1: Terrassement - Voirie



EIFFAGE ROUTE Centre Est
Route d'Hauterive
03200 ABREST
Tel : 04 70 32 22 00

Lot 2: Béton Bouchardé - Espaces verts



IDVERDE SAS
ZA du Davayat
03110 SAINT REMY EN ROLLAT
Tel : 04 70 99 08 32



Contrat Communal d'Aménagement de Bourg - CCAB

Notre commune a présenté un programme global d'aménagement du bourg qui fait suite à l'étude confiée au cabinet Axe Saône, visant à définir les actions prioritaires d'aménagement pour renforcer le cadre de vie des habitants, en intervenant sur l'espace tout en ayant des objectifs de fonctionnement urbain et des objectifs esthétiques, dans le but d'assurer la sécurité de tous les usagers, d'améliorer l'image de l'espace public et d'affirmer la présence du bourg.

Orientations générales du projet

1 - Requalification de la rue de Vichy

Principes d'aménagement :

- Création de cheminements piétons confortables et accessibles traités en béton désactivé,
- Création d'un arrêt de bus normalisé,
- Réduction de la vitesse des automobilistes par la création d'un plateau.
- Organisation du stationnement de manière alterné, permettant de limiter la prise de vitesse des automobilistes (effet chicane).
- Aménagement paysager par plantation de massifs.

2 - Aménagement du centre bourg

Principes d'aménagement :

- Créer un espace public et une centralité forte pour la commune.
- Relier les hameaux par des prolongements naturels d'espaces publics.
- Intégrer la possibilité d'un futur équipement (maison médicale).
- Offrir un vaste et véritable espace piéton.
- Apaiser la circulation automobile par un traitement de sol continu et un désaxement de la rue de Vichy.
- Une continuité de sol de façade à façade pour assurer un espace unifié.
- Des façades commerciales qui s'ouvrent sur la place par un prolongement visuel et physique.
- Création d'une place minérale ponctuellement plantée pour assurer une diversité d'usage dans le temps.

3 - Coût et phasage de l'opération

Le coût prévisionnel des opérations y compris les honoraires et frais divers fait ressortir une dépense prévisionnelle totale de **1 549 364,51 € HT** plafonné à **1 500 000 € HT** pour les subventions.

Un phasage prévisionnel est envisagé dans les conditions, ci-après, afin d'adapter le rythme de réalisation aux capacités financières des partenaires et au découpage technique du projet.

Année 2018 : requalification de la rue de Vichy

Année 2019 : aménagement du centre bourg (1ère tranche)

Année 2020 : aménagement du centre bourg (2ème tranche)

4 - Dispositions financières

A titre indicatif, le montant total de subvention évalué par la commission permanente du Département a été fixé à **450 000 €**.

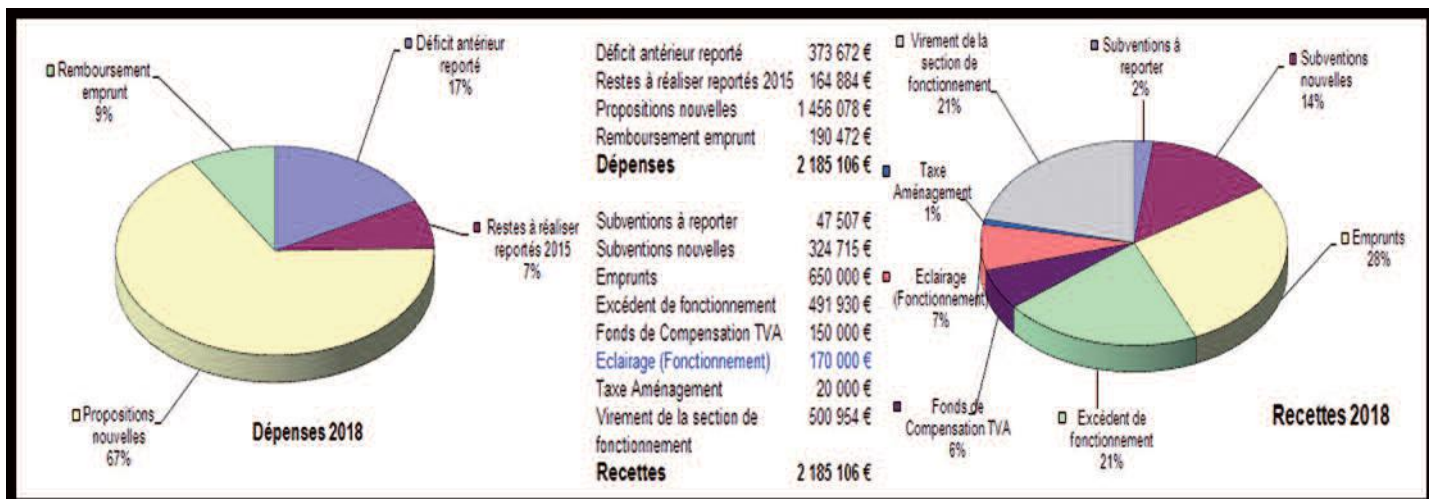
La région Auvergne Rhône Alpes participera à hauteur de **70 000 €**.

Pour la réalisation de ce programme d'aménagement de bourg, notre commune bénéficie par ailleurs, d'un fonds de concours émanant de Vichy Communauté d'un montant total de **190 000 €** au titre de sa politique en faveur de la requalification des centres bourgs (dont **130 000 €**) et du FICT (dont **60 000 €**)

Ce fonds de concours vient en complément des investissements que Vichy Communauté pourrait être amenée à réaliser en matière d'assainissement dans le cadre de ce projet d'aménagement de bourg.

Cette participation financière de Vichy Communauté s'inscrit dans le cadre de son engagement pour la requalification des centres bourgs.

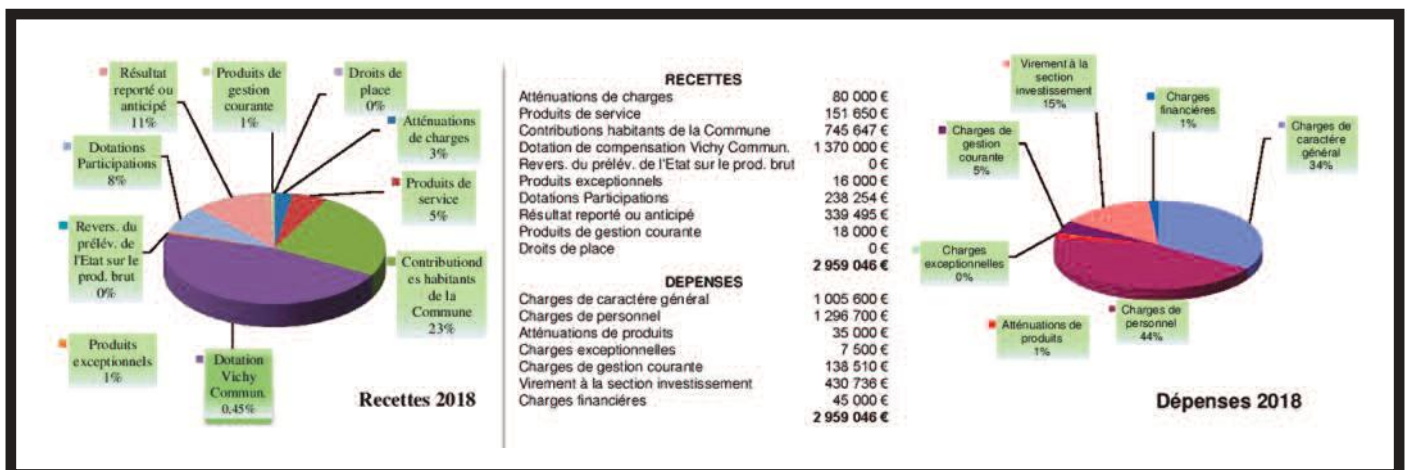
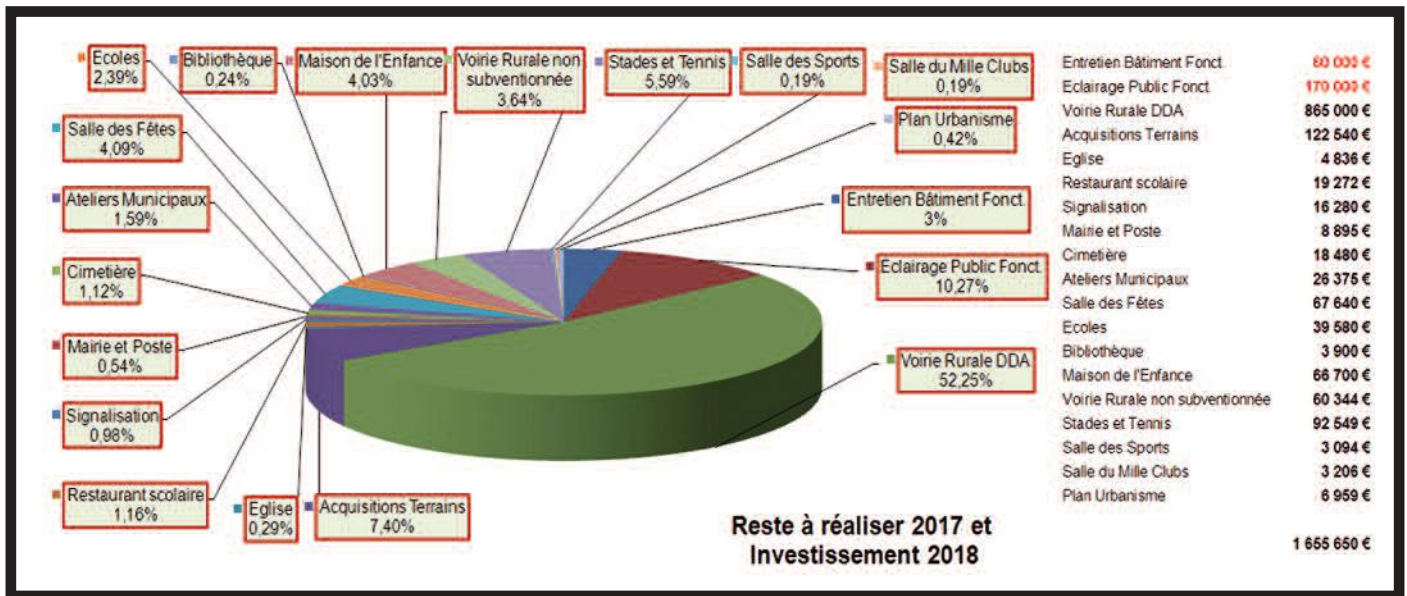
Le reste à charge pour notre Commune représente pour 2018, 2019 et 2020 un investissement de **899 364 €** soit **58%** du montant total de la dépense.



Reprise du réseau eaux pluviales

Rue du Ruisseau





Adieu les pesticides !

Coquelicots à l'Eglise et marguerites à la plaine des Arloings



Installation d'une climatisation à la salle des fêtes



Installation d'un WC handicapé et réfection des urinaires à la salle des fêtes



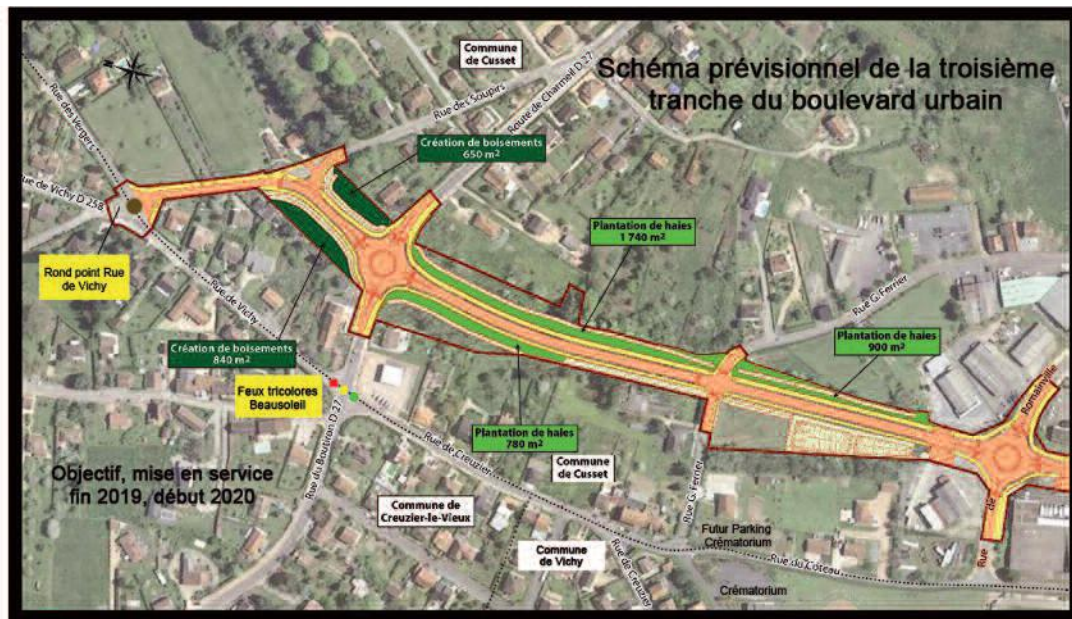
Réfection et changement de l'éclairage sur les cours de tennis



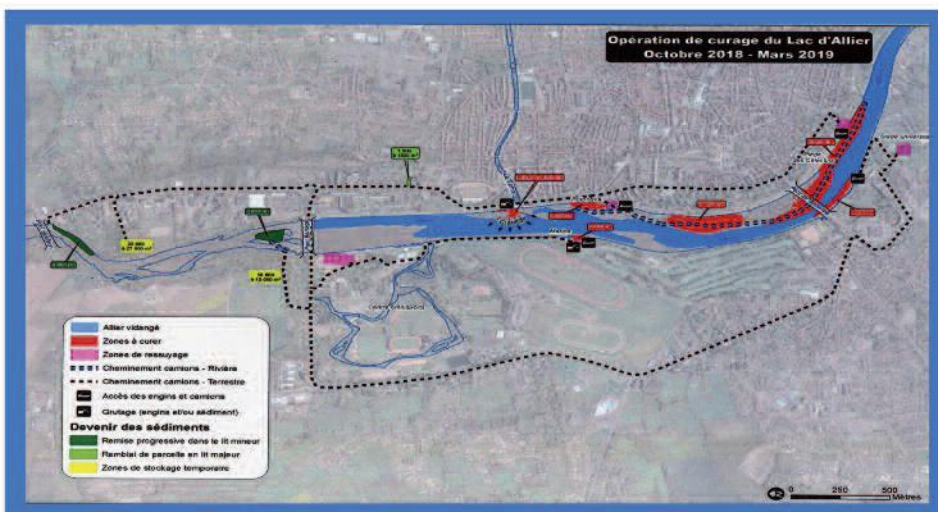
Réalisation d'un plateau pour installer des jeux Rue de Laudemarière



Prolongement du boulevard urbain



Curage du lac d'Allier



Le stockage de sédiments sera fait au pied et près du pont Boutiron, ainsi que sur l'île en aval du pont barrage.

La commune est concernée pour la partie Pont Boutiron. Les sédiments seront stockés temporairement aux abords de l'Allier et reversés au fil du temps dans la rivière.

PLANNING GLOBAL DES INTERVENTIONS DE VIDANGE - CURAGE - REMPLISSAGE DE LA RETENUE DU LAC D'ALLIER																																							
Année	2018												2019																										
	Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		Février		Mars		Avril																	
Mois	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17
Curage préventif au droit des prises d'eau potable de Vichy et de Bellerive Suivi de la qualité des eaux de l'Allier	■			■																																			
Vidange du Lac d'Allier													■																										
Installations de chantier pour le curage, zones de ressuyage Prélèvements de sédiments pour contrôle complémentaire de leur qualité													■			■																							
Création des pistes d'accès aux zones de chantier :													■																										
Curage du Lac d'Allier en 5 postes de travail (durée 30 jours)													■			■																							
Remise en état du lit mineur et sortie des engins													■			■																							
Remise en état des zones de ressuyage													■			■																							
Remplissage du Lac d'Allier													■																										

ECOLE MATERNELLE

Le 29 mai 2018, les petits de l'Ecole Maternelle se sont rendus à la Médiathèque Valery Larbaud à Vichy pour assister à une lecture d'albums. Ils sont ensuite allés goûter l'eau de la Source des Célestins. Ils ont fait du toboggan et ont pique-niqué dans les parcs.



Le mardi 12 Juin 2018, une mini-ferme s'est installée près de la Maison de l'Enfance. Les Petits de l'Ecole Maternelle sont allés voir de près poule, coq, lapin, cochons d'Inde, chèvres et moutons. Les enfants ont pu caresser les animaux, les nourrir et aller dans les enclos avec eux.



Les élèves de Grande Section ont bénéficié de huit séances à la piscine de Cusset



En mai-juin les 4 classes de l'école maternelle sont allées visiter la Maison de l'Aquarium à Jaligny.



Initiation au secourisme avec Monsieur Marquis pour les élèves de Grande Section.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Vendredi 8 juin avait lieu la fête de l'école élémentaire. Les élèves, avec l'aide de Samy Louza, ont présenté un spectacle musical sur le thème de l'Afrique.

À l'aide de djembés, maracas, dununs et autres instruments de percussion, ils ont interprété des morceaux originaux et illustré des contes africains.

Les animateurs de la maison de l'enfance avaient préparé un chant pour clore le spectacle.

Les spectateurs ont applaudi les petits artistes.

ACCUEIL DE LOISIRS

Et c'est reparti pour de nouvelles aventures !

Du 16 au 21 juillet, 34 de nos ados vont découvrir Annecy, Genève et Lausanne.

Le programme allie sports (VTT, Catamaran, randonnées...) et culture (le palais des Nations Unies, le musée Olympique...).

Ils seront encadrés par un éducateur et 3 animateurs.



RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Fermeture du Relais Petite Enfance pendant les vacances scolaires d'été. Reprise des activités le mardi 4 septembre.

HALTE JEUX

Pour les enfants de 0 à 3 ans, toujours accompagnés d'un adulte (Assistante maternelle, parent...)

RENCONTRES/ÉCHANGES

Pour les assistantes maternelles, les parents ou toute personne accompagnant les enfants dont ils ont la responsabilité.

INFORMATIONS/CONSEILS

À l'intention des parents et assistantes maternelles.
Mise à disposition d'un fond documentaire sur la petite enfance.

Horaire des Activités (gratuites) : mardi et jeudi de 8h45 à 12h
(activités libres tout au long de la matinée)

Horaires des permanences : mercredi de 8h30 à 12h et jeudi de 13h30 à 17h

Pendant les congés scolaires, retrouvez la liste des assistantes maternelles en mairie ou sur le site CAF monenfant.fr



Formation pour les assistantes maternelles

11 assistantes maternelles ont pu suivre la formation Sauveteur Secouriste du Travail et renforcer leurs connaissances des gestes de première urgence.



Encore une année riche en moments de découverte et de partage !

La Halte Garderie « Premières Pirouettes » est une petite structure (10 enfants maximum) qui accueille les jeunes enfants de 3 mois à 6 ans pour un temps de garde de quelques heures à la journée complète.

Les parents pourront ainsi bénéficier d'un moment de liberté, de repos.

L'enfant découvrira la collectivité, bénéficiera de ce lieu d'éveil où les différentes activités qui lui seront proposées favoriseront son développement, sa socialisation et son accompagnement vers l'autonomie.

Afin que les parents puissent suivre les activités proposées et échanger avec eux, un planning est consultable sur le site de la Mairie.

La structure est située dans la Maison de l'Enfance à côté de l'école maternelle. Elle fonctionne les lundis et vendredis de 8h45 à 17h30 en période scolaire. Elle fermera donc temporairement ses portes début juillet pour prêter ses locaux au centre de loisirs durant l'été.

Réouverture le lundi 3 septembre

**En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances ensoleillées.
Pensez à protéger vos enfants du soleil et à les faire boire.**



Atelier Ombre Chinoise



Atelier Dégustation de fruits



Préparation Fête des Mères



Raconte tapis "Gros vers Dodu"



Je Grimpe !



Parcours de Motricité

Maison de l'Enfance

Responsable : Françoise HAUW

Rue des Crêtes - 03300 CREUZIER LE VIEUX

☎ 04 70 31 97 25

Email : halte.garderie.creuzierlevieux@wanadoo.fr

Site : www.creuzier-le-vieux.com

La Vie des Associations

LE COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES (COS)



RANDO 2018 A CREUZIER-LE-VIEUX : DES CHANGEMENTS

Cette année, la rando aura lieu le dimanche 21 octobre. Pas de changement puisqu'il s'agit comme d'habitude du 3ème dimanche d'octobre. Par contre, d'autres changements interviennent : ainsi cette année, nous concentrons notre manifestation sur les familles et la convivialité avec deux parcours de 5 et 10 kms. Un ravitaillement gourmand est prévu sur le circuit des 10 kms, un pot de l'amitié et une collation accueilleront tous les marcheurs à l'arrivée.

En partenariat avec la manifestation « Creuzier en livres » qui aura lieu le même week-end, une animation théâtralisée accompagnera les marcheurs sur les 5 kms avec deux départs, l'un à 10h00 et l'autre à 14h pour celles et ceux qui voudront suivre les comédiens.

Sinon, les départs libres auront lieu entre 9 heures et 14 heures pour les deux parcours.

Le C.O.S. vous attend, comme c'est le cas chaque année, nombreux, pour la découverte des paysages remarquables de notre commune et, pour l'occasion, il a commandé le soleil, il va de soi.

ASSOCIATION DE VÉHICULES ANCIENS INDUSTRIELS ET AGRICOLES (AVAIA)



L'AVAIA a participé, le 10 mai 2018, sur la commune de Dompierre-sur-Besbre, à la grande fête des véhicules anciens organisée par le Rétro Mobile Club Dompierrois (RMCD).

Ce fut l'occasion pour l'AVAIA de présenter son tracteur routier SAVIEM SM280 de 1975 et d'annoncer sa prochaine grande exposition qui aura lieu le week-end du 13 et 14 octobre prochain sur son site situé à l'ancienne usine à bouts du viaduc à Saint Prix, commune proche de Lapolisse.

Voici en avant-première l'affiche de cette grande exposition.



CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ



Le 4 Juin 2018, le club a fêté les décennies de 12 de ses membres.

A cette occasion, les adhérents ont eu droit à un spectacle animé par « Les Talons Résille », pendant lequel toutes les personnes présentes ont apprécié les 2 Artistes et les ont accompagnés dans leurs chansons.

Après ce bel amusement le club leur a offert une boisson et quelques gâteaux avant la distribution d'un cadeau aux 12 adhérents concernés.

Tout le monde était très heureux de sa journée.



COMITÉ DES FÊTES



ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du comité s'est déroulée le 28 janvier 2018 sans beaucoup de changement dans le conseil d'administration. Le comité directeur a été reconduit dans son intégralité et des nouveaux adhérents Creuziérois sont venus rejoindre le groupe des bénévoles. L'assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié et les adhérents se sont retrouvés dans un restaurant de la région pour un repas convivial entre bénévoles.

SOIREE LATINO du 17 mars 2018

Ce fut un spectacle live interactif magnifique, une revue cabaret spéciale danses latines au son des rumbas et salsas brésiliennes, haut en couleurs, plumes, strass et paillettes.

Un délicieux buffet aussi varié que copieux préparé par Dumont Traiteur a ravi les convives. Les nombreux participants n'ont pas regretté leur soirée.



BROCANTE et VIDE DRESSING de PRINTEMPS du 27 mai 2018

La brocante qui n'a de printemps que le nom puisque cette année la pluie est venue jouer les trouble-fête en milieu de matinée et a découragé les nombreux exposants du matin.

La journée a tout de même été sauvée par le Vide dressing dans la salle des fêtes qui a satisfait les exposants.

Ils ont pu vider leurs armoires et les visiteurs ont fait de bonnes affaires.

PROCHAINEMENT

La traditionnelle plancha du 13 juillet vous sera proposée dans la salle des fêtes du complexe Jean-Claude Tuloup et à l'extérieur, sous un barnum, si la météo le permet. Elle sera suivie de la très appréciée retraite aux flambeaux, d'un feu d'artifice sur le parvis de l'Eglise offert par la municipalité et d'un bal gratuit à la salle. Une soirée conviviale et chaleureuse très attendue par les Creuziérois.

Prochaines manifestations :

- 13 juillet 2018 : plancha et feux d'artifice
- 30 septembre 2018 : Brocante Bourse aux jouets
- 21 décembre 2018 : Noël des Enfants

AMICALE PÉTANQUE RHUE



Barbecue détente

Malgré les nombreux orages qui sévissent en ce début Juin sur le Bourbonnais, les dirigeants de l'Amicale avaient eu la bonne idée de choisir ce mardi 12 Juin pour organiser avec le soleil la soirée "barbecue détente".

La bonne humeur était de rigueur, on a bien mangé, on a chanté, on s'est donné un peu de plaisir !

De la détente il en fallait car depuis le début de saison, l'activité est intense avec le championnat des clubs, la coupe de l'Allier, la coupe du comité + les rencontres inter-sociétés.

Face à toutes ces activités et surtout les bons résultats de l'ensemble des équipes le Président Paul VALLENET affichait une certaine satisfaction, il remerciait toutes et tous pour leur investissement en souhaitant que la deuxième partie des compétitions connaisse encore plein de succès.



LOISIRS ET DÉCORATION



Activité Bijoux

Les activités ont cessé le 12 juin 2018 pour la période estivale.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 25 septembre 2018 à 14 heures à la salle d'activités et les activités recommenceront le jeudi qui suivra.

Les nouvelles adhérentes seront accueillies avec plaisir.
N'hésitez pas à contacter les responsables.



Repas de fin d'année

Salle d'activités

le mardi de 14 h à 17h et le jeudi de 14 h à 17 h

Pour tous renseignements s'adresser à :

Simone BENNEGEN - tél. 06 87 27 91 67 ou Michelle BERTHELOT - tél. 04 70 97 97 22

ZYGOM'ART



La saison 2017- 2018 a tenu toutes ses promesses, tant avec le groupe juniors que celui des adultes.

Nous avons donné 6 représentations au total, dont 4 sorties extérieures et avons pris cette année encore un réel plaisir de jouer, pour un public qui à répondu présent et que l'on tenait aussi à remercier.

Pour la saison 2018-2019, la pièce qui a été choisie s'intitule " Une soirée en amoureux... enfin presque!" mais vous n'en saurez pas plus pour l'instant.

Quant aux juniors, ils reprendront aussi du service, mais là rien n'a encore été décidé sur la pièce qu'ils interpréteront.

En espérant vous revoir toujours aussi nombreux et participatifs pour la saison 2019, n'oubliez pas de suivre notre actualité sur www.zygomart-03.fr

**Groupe informatique dix ans déjà !!!
(08/06/2008 au 08/06/2018)**



Le 1er Juin 2018 l'effervescence a régné au GICV qui a fêté sa dixième année d'existence.

Jean-Paul, Michel et Pascal (nos premiers animateurs) nous ont beaucoup aidés dans cette entreprise.

Après leur départ, il a fallu assurer afin de maintenir le Club. Rolande, Eliane, Richard, aidés de Jocelyne, Guy, Huguette ont permis au GICV de poursuivre sa quête du savoir informatique.

Rolande, la présidente, au bout de 9 ans de bons et loyaux services, a quitté ses fonctions ; elle a été remplacée par Patricia, secondée par Bernadette, Joëlle, Jocelyne, Christiane et Chantal.

Le Club est reparti pour de nouvelles aventures.

Cet anniversaire a été célébré dans le complexe Jean-Claude Tuloup, autour d'un bon repas servi par le traiteur Dumont. L'après-midi s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, avec une rétrospective par des diaporamas, photos, etc.



Merci à Mr Christian BERTIN, maire de Creuzier-le-Vieux et à ses adjoints qui nous ont beaucoup aidés durant toutes ces années.

Une pensée particulière pour Mr Jean-Claude TULOUP, ancien maire de Creuzier, dont l'aide nous a été précieuse au tout début et qui a cru en cette nouvelle association.

Nos cours ont lieu à la salle de Crépin :
le lundi après-midi de 14h à 17h30
le mercredi de 14h à 19h

Des cours en plus sont assurés par un professeur de l'Université Indépendante de Vichy, Mr Joseph TRIFIRO, dans la salle de Crépin le mercredi matin.

Nous recherchons des intervenants bénévoles qui veulent communiquer leur savoir, ils seront les bienvenus.
Pour tout contact, s'adresser à Patricia PERARD, Présidente, au 04.70.99.68.74

L'assemblée générale aura lieu le lundi 24 septembre 2018 à 14 heures, la reprise des cours le 1er octobre 2018 à 14 heures salle de Crépin, et la Généalogie le mercredi 7 Novembre.



LES AMIS DES ARBRES ET DE LA NATURE DE VICHY ET SA RÉGION



Les années se suivent et ne se ressemblent pas au verger.

Nous avons dû éclaircir les pommes pour garantir et pérenniser une belle production. Les pucerons semblent abandonner la partie et nous devons remercier les coccinelles qui nous ont bien aidés.

En août, nous allons organiser des ateliers de greffes en écusson et les portes ouvertes au verger en septembre, pour un après-midi de découverte, d'informations et de convivialité.

Les bénévoles se retrouvent chaque mercredi dans un bon esprit d'équipe, de camaraderie.

Venez nous rencontrer, les mercredis après-midi à partir de 14H30.

Notre site internet : lesamisdesarbres.fr est opérationnel



SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS



La saison s'est terminée par une sortie en bus le dimanche 29 avril, direction le château de CHAVANCIAC LAFAYETTE et l'Abbaye de LAVAU-DIEU. Une cinquantaine de licenciées ont visité le château et le parc, c'est un des rares châteaux de Haute-Loire ouvert au public.

Le repas au restaurant La Sapinière s'est déroulé comme toujours dans une ambiance sympathique et conviviale.

Puis l'après-midi, la pluie a un peu gâché la visite de l'abbaye de Lavaudieu et du village très fleuri et très typique.

Le dimanche 3 juin, une vingtaine de nos licenciées ont participé avec entrain à la marche des Géraldines, bien coachées par Carlos lors de l'échauffement en musique.

La saison 2018/2019 reprendra le mardi 11 septembre 2018 avec un petit changement qui concerne la Gym douce.

MARDI : Step de 19 h 05 à 19 h 30.

MARDI et JEUDI : Gym d'entretien de 19 h 30 à 20 h 30.

GYM DOUCE : mardi de 10 h 15 à 11 h 15 et jeudi de 9 h à 10 h.



Pour tous renseignements : 06.69.58.68.40

TENNIS CLUB CREUZIÉROIS



Fin de saison à l'école de tennis :

Le 16 juin, c'était le dernier jour de l'école de tennis au TCC pour cette saison 2017-2018. A l'occasion, les enfants ont pu passer un après-midi sportif sous un soleil enfin clément. Puis tout le monde, petits et grands, a été convié à partager le goûter.

L'occasion d'un dernier moment tous ensemble avant l'été, l'occasion également pour les enfants et pour le club de remercier une ultime fois leur enseignant. En effet, Didier Cotel a décidé de prendre une retraite bien méritée après 21 ans de bons et loyaux services. Le club lui a rendu un petit hommage émouvant, une façon de lui dire un grand merci pour toutes ces années.

La saison prochaine, l'école de tennis du TCC sera encadrée par Corentin Vacher, qui arrive au club.



Bougez tes vacances !

Stage multisports organisé par **TCC**
Complexe sportif Jean Claude Baudry - Creuzier-le-Vieux

du 9 au 13 juillet
(11/14 ans) Réservations jusqu'au 29 juin

du 16 au 20 juillet
75€ / semaine

du 23 au 27 juillet
(14/17 ans) Réservations jusqu'au 9 juillet

Animé par
Corentin Vacher

Renseignements et réservations :
06.87.38.90.94
ou stage@tc-creuzierois.fr

Avec la participation et le concours de :

Championnat interclubs :

Cette fin de saison est également la période pour jeter un coup d'œil dans le rétro du championnat par équipe. Le TCC voit le maintien de toutes ses équipes dans leurs divisions : les équipes féminine (Ligue 3) et masculine 1 (Ligue 4) se maintiennent au niveau régional, les équipes masculines 2 et 3 évolueront la saison prochaine respectivement en Départementale 1 et 3.

Stage multisports :

Pour autant, le TCC ne ferme pas ses portes durant l'été : nous renouvelons notre stage multisports. Durant une semaine, nous accueillons les ados et leur proposons de découvrir le tennis et plein d'autres activités (badminton, basket, rugby, course d'orientation, ultimate, ...). A l'heure d'écrire ces lignes, il restait encore des places disponibles. N'hésitez pas à contacter Corentin (06.87.38.90.94 ou par courriel stage@tc-creuzierois.fr)

Anniversaire :

Cette année, le Tennis club a 30 ans. Quel bel âge ! Réservez votre samedi 1er septembre pour notre repas dansant.

Le prix de la soirée sera de 22€ pour les adultes et 12€ pour les enfants. Renseignements et réservations jusqu'au 25 août, au 06.31.89.75.79 ou par mail 30ans@tc-creuzierois.fr

Retrouvez les infos et toute l'actualité du tennis club creuzierois sur notre site internet
(www.tc-creuzierois.fr)

ou notre page Facebook (@tennisclubcreuzierois)



CATM

Médaille Militaire

Lors de l'assemblée générale des titulaires de la médaille militaire à Lapalisse, celle-ci est remise à Maurice Nebout membre de notre section.

Né à Cusset le 11 décembre 1938, très connu dans notre commune pour avoir exercé pendant de nombreuses années le métier d'électricien, Maurice reçoit cette haute distinction justifiée par ses brillants états de service.

Jeune appelé, il s'est sans cesse distingué dans les opérations à pied de l'unité, de jour comme de nuit par son allant et son esprit d'observation.

Il s'est distingué particulièrement en octobre 1959 lors d'une opération au sud de TLEMCEN et en novembre 1959 au cours d'une opération dans la région d'OUZIDAN en contribuant à la découverte d'une cache située au fond d'un puits permettant la récupération d'un lot important d'armes et de munitions.

Maurice Nebout est titulaire de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe en Algérie et notre section en est très honorée.



Après la cérémonie du 8 Mai, lors du vin d'honneur organisé par la municipalité en la salle du «mille-clubs», c'est avec un grand plaisir que le Président de section remet la médaille du mérite fédéral CATM à Monsieur Guy Forestier.

Médaille grandement méritée pour ses nombreux services en tant que porte drapeaux puis secrétaire pendant de nombreuses années, il est à l'origine de la création de notre section, qu'il en soit félicité.

IMMERSO SENSO

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DE VOTRE VISIBILITÉ À L'AIDE DE GOOGLE MAPS ET DU GUIDE LOCAL IMMERSO-SENSO

Immerso-Senso participe régulièrement à la vie associative et amène une visibilité croissante et permanente à Creuzier-Le-Vieux sur **Google** et sur d'autres supports de communication.

Niveau 8 - Expert photographe avec plus de **3 millions** de vues d'images réalisées en France et au delà, intégrées sous droits d'auteur. Plus de **70 000** vues de la commune de Creuzier actuellement !

Participe au programme confidentiel bêta testeur pour les nouvelles versions à venir

Une moyenne de **150 000** vues dans le monde entier par semaine.

En projection: Plus de **8 millions** de vues en fin d'année 2018 !

Intégration de **visites virtuelles à 360°** dont certaines ont déjà dépassé les 20 000 vues en 2 mois.

Vous pouvez soutenir l'association Immerso-Senso qui fournit un effort de longue haleine !

Accroître votre visibilité, vous positionner, mettre en valeur vos lieux d'activités ou touristiques sur **Google maps**, gérer votre emplacement, être conseillé ou tout simplement en savoir plus :



Google Maps



Local Guides

un mail : ap@immerso-senso.org

CREUZIER COUNTRY CLUB



Le CCC, après la réussite de son gala annuel et de la journée Multistyles (où chacun a pu découvrir de nouvelles façons de danser sur la musique country), prépare sa sortie de fin d'année avec une descente de l'Allier en canoë.

On peut danser américain et être passionné par la nature...

Se joindront à nous les clubs de Montilly, Saint Gérard de Vaux et Mariol.

A la rentrée, vous pourrez participer à un cours gratuit les jeudis de septembre à 18h30, salle des fêtes, pour découvrir la danse country.



D'ici là, participez à ces nombreuses journées américaines en Auvergne.
Bon été à tous.

CRÉA COUTURE DE FIL EN AIGUILLE



L'association reprendra ses activités le 10 septembre 2018.

Les puces couturières auront lieu le 22 septembre 2018 à la salle des fêtes à partir de 9 heures.

Pour tout renseignement : 06 62 63 79 69



UCCV



Les Géraldines et les Marcells...fuchsia !

Une vingtaine de fuchsias ont fait partager leur passion à des petits compagnons handicapés transportés en joëlettes autour du Plan d'Eau lors de la course caritative Les Géraldines et les Marcells le 3 juin dernier.

4 ans après l'aventure Générositrail, les Marcells ont rappelé que nous pouvons nous retrouver en dehors de toute compétition pour une matinée de partage : **c'est ça aussi l'esprit fuchsia !**

Encombrants / épaves

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune.

La prochaine collecte est prévue : **JEUDI 6 DECEMBRE 2018**

INSCRIPTION AUPRES DE LA MAIRIE

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille
- Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- Ferraille diverse
- Cuves métalliques VIDES
- Bidons et pots métalliques VIDES
- Chaudières, poêles à bois
- Grillage, fils de fer et barbelés
- Sommiers, matelas à ressorts
- Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage
- Equipement électrique et électronique
- Frigo, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...
- Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus, voiture sur jantes....

CEN ALLIER

Le Val d'Allier, un patrimoine d'intérêt européen

La commune de Creuzier-le-Vieux étant bordée par la rivière Allier, une partie du territoire de la commune est concernée par les sites Natura 2000 du Val d'Allier 03, qui englobent la rivière et ses abords. La nature sableuse de la plaine et le peu d'aménagement de ses berges permettent à l'Allier de conserver un lit mobile, en perpétuelle évolution. Cette dynamique fluviale préservée fait de l'Allier une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe, à l'origine d'un patrimoine naturel exceptionnel et de paysages originaux. Ainsi, au gré des modifications du tracé de ses méandres, l'Allier crée ou recrée une mosaïque de milieux naturels, tels que des



plages de sables ou de galets, des bras morts également appelés boires, des pelouses sèches, des prairies ou encore des forêts alluviales, lieux de vie de nombreuses espèces animales et végétales, parfois rares. D'autre part, les sables de la plaine abritent une vaste nappe alluviale, principale ressource en eau potable du département de l'Allier, dont l'abondance et la qualité sont étroitement liées à la dynamique fluviale de l'Allier.

Les communes de Creuzier-le-Vieux et de Charmeil étaient historiquement reliées par un bac, près duquel se situait le port Boutiron. Ces derniers étaient installés à un point particulier où les différents lits de l'Allier se recourent. Le pont Boutiron construit en 1913, s'appuie sur ce point de franchissement historique. L'Allier a connu une grande mobilité sur le secteur de Vichy-Charmeil. Ses différents tracés ont laissé place à des bras morts, puis à des boires parfois remarquables par leur biodiversité : telle que la Boire Des Carrés, qui abrite une population de Cistude d'Europe, seule tortue autochtone de la région, reconnue d'intérêt communautaire de par sa rareté à l'échelle du territoire européen.

Natura 2000, concilier préservation du patrimoine naturel et valorisation du territoire

Le réseau des sites Natura 2000 couvre 13% du territoire national. Son objectif est de préserver le patrimoine naturel majeur de l'Union Européenne, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles. Basé sur la concertation locale et la volonté des propriétaires, collectivités et usagers des sites, ce dispositif n'est pas une mise sous cloche du territoire. Il s'agit de concilier la préservation des richesses naturelles et les activités humaines. Les actions promues sur les sites Natura 2000 sont définies dans un « document d'objectifs » (DOCOB). Sur les sites du Val d'Allier 03, s'étendant sur l'ensemble du département, l'animation Natura 2000 a été confiée par l'Etat au Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, basé à Châtel-de-Neuvre. Son rôle est d'informer et de veiller à la prise en compte du patrimoine naturel dans les projets touchant le site Natura 2000. Les principaux objectifs du DOCOB, validés en 2016, sont les suivants : préserver voire restaurer une dynamique fluviale active et un espace de mobilité pour l'Allier ; préserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire ; restaurer les milieux naturels dégradés ; mobiliser et informer les acteurs locaux ; concilier les activités avec la préservation des habitats naturels et des espèces. Ces sites Natura 2000 se superposent au périmètre de la Réserve naturelle nationale du Val d'Allier, gérée conjointement par la LPO et l'ONF, qui couvre le Domaine Public Fluvial de l'Allier entre Saint-Loup et Bressolles.

Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)

Association créée en 1992, membre du réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels, le CEN Allier œuvre sur l'ensemble du département pour connaître, préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel bourbonnais. Il mène des actions concrètes sur un réseau d'une centaine de sites naturels majeurs (mares, zones humides, étangs abritant la tortue Cistude d'Europe, coteaux riches en orchidées sauvages, gîtes à chauves-souris, etc.), en partenariat avec les propriétaires, agriculteurs et usagers, en lien avec les collectivités locales. Le CEN Allier a animé le projet à l'origine du livre « Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage », visant à redécouvrir les patrimoines historiques et naturels de la rivière Allier. Le Conservatoire accompagne également la commune de Creuzier-le-Vieux pour la préservation et la valorisation de ses coteaux qui abritent de nombreuses espèces telles que les orchidées sauvages et le rare papillon Azuré du serpolet.

MANIFESTATIONS

Les dates annoncées peuvent être annulées en cours d'année. N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : www.creuzier-le-vieux.com

Année 2018

12 juillet	réunion groupe Canada	mille-clubs	Manu Evasion	14h
13 juillet	feu d'artifice	parvis de l'Eglise	Comité des Fêtes et Municipalité	22H30
13 juillet	soirée plancha	salle des fêtes	Comité des Fêtes	19H
24 août	marché des producteurs de pays festif	parvis de l'Eglise (si pluie-> salle des fêtes)	Municipalité	18H
08 sept.	réunion de quartiers « Les Fleurs et les alentours »	face au 42 r des Fleurs	Municipalité	de 10h à 12h
13 sept.	réunion voisins vigilants et solidaires	salle des fêtes	Municipalité	19h
14 sept.	cérémonie fin de primaire	Mairie	Commission enfance	19h
23 sept.	puces couturières	salle des fêtes	Créa Couture	
25 sept.	réunion groupe Bali	mille-clubs	Manu Evasion	14h
28 sept.	assemblée générale	mille-clubs	Tennis	19h
30 sept.	brocante et bourse aux jouets	complexe Jean-Claude Tuloup	Comité des Fêtes	
13 oct.	Rifles à 14h et à 20h	salle des fêtes	ACCV Foot	
14 oct.	gala + bal	salle des fêtes	Country	
18 oct.	assemblée générale	mille-clubs	A3CV	
20 et 21 oct.	Creuzier en livres	complexe Jean-Claude Tuloup	Commission Culturelle	
21 oct.	randonnée pédestre	complexe Jean-Claude Tuloup	COS	
27 oct.	concours de belote	salle des fêtes	ACCV Foot	14h
04 nov.	loto	salle des fêtes	Le Joyeux Cochonnet	14h
09 nov.	réception des nouveaux arrivants	mairie	Municipalité	19h
10 nov.	spectacle	salle des fêtes	Musicomedia	
11 nov.	cérémonie du 11 novembre + vin d'honneur	monument aux morts + mille-clubs	Municipalité	
16 nov.	cérémonie titres de champion	Mairie	Commission Vie Associative	19h
17 et 18 nov.	exposition annuelle du club loisirs et décoration	mille-clubs	Club Loisirs et Décoration	
18 nov.	belote	salle des fêtes	CRAC	
20 nov.	assemblée générale	mille-clubs	Sport et Loisirs pour Tous	
25 nov.	course de la Montagne Verte	complexe Jean-Claude Tuloup	UCCV	
30 nov.	assemblée générale	mille-clubs	Le Joyeux Cochonnet	
02 déc.	repas des aînés	salle des fêtes	CCAS	12h
07 déc.	concert Téléthon	salle des fêtes	Crescendo	
08 et 9 déc.	Téléthon et marché de Noël	complexe Jean-Claude Tuloup	Municipalité	
09 déc.	marché des producteurs	complexe Jean-Claude Tuloup	Municipalité	
21 déc.	spectacle de Noël (après-midi)	salle des fêtes	Comité des fêtes	
31 déc.	réveillon du jour de l'An	salle des fêtes	ACCV Foot	

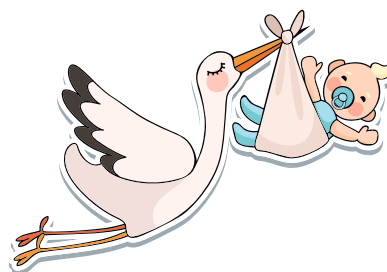
Année 2019 – 1ère trimestre

11 janv.	cérémonie des vœux du maire	salle des fêtes	Municipalité	19h
12 janv.	théâtre Les 3 roues	salle des fêtes	Zygom'art	
19 janv.	concours de belote à 14h	salle des fêtes	arbitres UNAF	14h
19 janv.	assemblée générale	mille-clubs	Les Rantamplans 03	
26 janv.	Verdian	salle des fêtes	Scrabble	
26 janv.	assemblée générale	mille-clubs	Les amis des arbres	
02 fév.	Championnat Allier	salle des fêtes	Scrabble	
09 fév.	concours de belote	salle des fêtes	ACCV Foot	14h
10 fév.	loto	salle des fêtes	Le Joyeux Cochonnet	14h
16 fév.	soirée choucroute	salle des fêtes	Sport et Loisirs pour Tous	
23 fév.	concours de belote	salle des fêtes	Le Joyeux Cochonnet	14h
09 mars	spectacle	salle des fêtes	commission culturelle	
14 mars	assemblée générale	salle d'activité	ACPG-CATM	
16 mars	soirée à thème	salle des fêtes	Comité des fêtes	
24 mars	journée de l'environnement	mille-clubs à 9h	ACCA et municipalité	9h
30 mars	infos voyages	salle des fêtes	Manu Evasion	
06 avril	théâtre – 1ère représentation	salle des fêtes	Zygom'art	
06 avril	inscription voyages	mille-clubs	Manu Evasion	
07 avril	théâtre – 2e représentation	salle des fêtes	Zygom'art	
27 avril	gala	salle des fêtes	Country	

ETAT CIVIL

NAISSANCES

29/12/2017 BOUTOUATOU Hana, Héliya
02/02/2018 GABET Zoé, Églantine
13/03/2018 NOAILLY Nolan, André, Jacques
31/03/2018 MAR Noë-Marceau, Camus
01/04/2018 MONNET Lison, Marie
14/04/2018 JALOUX Hugo, Simon, Roger
21/04/2018 DUFOURG Gabin, Philippe, Jean-Paul
29/05/2018 BOUCHET Thaïs, Pauline, Louane
04/06/2018 MARCACCI Margot
11/06/2018 MALDANT Prunille, Capucine



MARIAGES

31/03/2018 VINCENT Pierre Joseph Henri et MASSEREAU Léa Laure
16/06/2018 MAYERAU Fabien, Albert et VERRY Lison

DECES

31/12/2017 BAFFIE Denis, Louis
30/01/2018 AVONT Guy
28/03/2018 DAVID Charles
11/04/2018 SOLER Georges, Emmanuel
11/04/2018 GUYOT Lucien, Antoine
30/04/2018 BONAL Henri, Bernard
19/05/2018 WÄLCHLI Marthe, Anne épouse FAUDEUX
21/05/2018 BOUHET Gabrielle, Suzanne veuve GAY
01/06/2018 MARAIS Gaston, Jean
22/11/2017 LABUSSIÈRE Georges René
25/12/2017 LADAME Christelle, Claude, Annick



Creuzier
en fête!

La Fête de la Commune



Le maire et ses convives



La pétanque de Rhue à l'apéro



Les lauréats de la dictée - Equipe "Les Bonbons"



Nos cuisiniers - bouchers



Le vélo à l'honneur



En famille et entre amis



Les chansonniers des années 40



Skimboard (surf) au complexe Jean-Claude Tuloup